

LES DERNIERS JOURS DE DU GUESCLIN

SES OPÉRATIONS MILITAIRES — SA MORT

SES FUNÉRAILLES

Conférence donnée à Saint-Brieuc lors de l'Assemblée générale de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, le 12 juillet 1922.

MESDAMES, MESSIEURS,

A la différence des conférenciers que vous venez d'entendre, je vous demanderai de vouloir bien me suivre pour quelques instants hors du beau pays de Penthièvre; mais, si nous promenons ensemble notre imagination et nos souvenirs en des régions fort éloignées de l'Armorique, jusqu'aux vertes montagnes de l'Auvergne et aux âpres plateaux du Gévaudan, nous ne cesserons pas pour cela de nous occuper de la chère Bretagne et de son glorieux passé, car ce lointain voyage, c'est à la suite d'un grand Breton, sans doute du plus grand des Bretons, que nous le ferons, à la suite de Bertrand du Guesclin.

Le sujet est, semble-t-il, d'actualité : demain, 14 juillet, est le jour anniversaire de sa mort, dont les circonstances nous retiendront un moment, et l'on fêtait avec éclat, il y a quelques mois seulement, le six-centième anniversaire de sa naissance, autant du moins qu'il est permis d'affirmer l'âge exact des personnes du Moyen âge, qui, en l'absence de tout acte écrit, ne savaient elles-mêmes la date de leur venue en ce monde que par des on-dit de commères ou des rapprochements empiriques.

Après le panégyrique du grand capitaine breton si dévoué à la France, que Rennes entendit alors tomber des lèvres

du grand capitaine français à qui la Bretagne est si chère, il serait téméraire de vouloir tracer à mon tour un portrait de sire Bertrand; mais il a paru au Bureau de notre société qu'il ne serait pas sans intérêt de faire revivre à vos yeux certains événements ignorés, peu connus ou dénaturés, qui ont marqué ses derniers jours ou suivi sa mort et sur lesquels un séjour de plusieurs années dans le Plateau Central ainsi qu'une fréquentation intime de ses archives et de ses documents publiés m'a jadis permis de jeter quelque lumière nouvelle (1).

Hier, passant, pour me rendre à Saint-Brieuc, sur la route de Broons, je me trouvai inopinément devant la colonne qui indique l'emplacement du château de la Motte, où naquit notre héros dans le premier quart du XIV^e siècle. Ma pensée, après avoir, en présence de cette pierre qui seule sauve provisoirement de l'oubli total un lieu si célèbre, constaté une fois de plus l'inanité et la précarité des choses humaines, se reportait à la terrible crise nationale où la France faillit sombrer deux fois : dans la seconde moitié du XIV^e siècle et dans la première du XV^e.

Et je me demandais ce que notre grande patrie serait alors devenue si elle n'avait pas eu successivement à la tête de ses armées trois Bretons qui furent les plus grands chefs militaires de leur temps. La mission de Jeanne d'Arc eût été sans objet si du Guesclin et Olivier de Clisson n'avaient pas empêché la France de devenir anglaise avant que la Pucelle fût née et elle n'eût pas eu sa conclusion si Arthur de Richemont, son loyal compagnon, n'avait pas après elle libéré la Normandie et achevé l'œuvre d'affranchissement dans la radieuse journée de Formigny. Et je ne pouvais m'empêcher de constater que certainement ni les Français

(1) Les résultats de ces recherches ont paru en 1906; mais le bureau de la S. H. A. B. a pensé que leur publication en des périodiques locaux était restée ignorée de la majorité des lecteurs bretons et qu'il était bon de les faire connaître de nouveau à la faveur de circonstances qui ramènent l'attention sur du Guesclin.

ni même les Bretons ne prissent à sa juste valeur le service que la Bretagne rendit à sa mère d'adoption ; spontanément, peut-on dire, car le lien de vassalité qui les unissait politiquement était alors bien lâche, parfois méconnu : l'affection, d'une part, la haine de l'Anglais, d'autre part, furent les vrais mobiles qui menèrent et maintinrent ces hommes de guerre à la tête des armées françaises.

Les trois connétables bretons ont alors sauvé la France des Anglais comme les 200.000 petits soldats bretons morts dans la Grande Guerre ont si puissamment contribué à la sauver des Germains.

Puissent ces considérations ne plus être oubliées désormais par ceux qui, des deux côtés, ont trop souvent tendance à dénaturer les rapports d'estime affectueuse et d'abandon confiant qui doivent exister entre la grande nation et sa plus fidèle province !

*
**

Si la vie de du Guesclin⁽²⁾ est maintenant bien connue pour la période qui s'étend de son enfance à la bataille de Cocherel, grâce au beau livre de Siméon Luce : *La Jeunesse de du Guesclin*, au contraire tout ce qui a trait aux dernières opérations du connétable et à sa mort est entouré d'une certaine obscurité et sujet à controverses.

Les éléments de cette histoire sont épars dans divers documents ou chroniques contemporaines dont la comparaison et la critique n'ont pas été faites jusqu'ici d'une façon suffisamment complète.

Les historiens s'accordent à dire que du Guesclin quitta Paris pour le centre de la France au commencement de 1380 et qu'il mourut au siège de Châteauneuf-Randon. Là s'arrête l'accord. Quels faits d'armes, quelles circonstances

(2) La forme *Guesclin* est moderne. Les documents et les chroniques du temps donnent : *Gleskin*, *Glaikin*, *Glisquin*, *Claisquin*, *Clalkin*, *Klaktn*, *Gleaquin* ou autres formes analogues.

accompagnèrent et suivirent immédiatement la prise de cette dernière ville et la mort de son vainqueur ? Autant de points peu ou mal connus, sur lesquels les avis diffèrent.

Des documents, conservés dans des archives d'Auvergne ou publiés depuis peu, vont nous permettre de contrôler, de compléter, d'éclairer et parfois de rectifier le récit des chroniqueurs tels que le trouvère Cuvelier, Froissart, Christine de Pisan, Cabaret d'Orville, historiographe du duc Louis II de Bourbon, les auteurs de la *Chronique* anonyme de sire Bertrand du Guesclin, de la *Chronographia regum Francorum*, des grandes chroniques de Saint-Denis, de la *Chronique des quatre premiers Valois*, du *Parvus Thalamus* de Montpellier (3).

Ces documents sont des registres de comptes consulaires de Saint-Flour et de Montferrand (4). Dans ces cahiers, les consuls inscrivaient, au jour le jour, tout ce qu'ils avaient dépensé pour la gestion des affaires communales, « per lo fait de la biala », depuis le denier accordé au simple manœuvre pour boire, « per so bi », jusqu'aux dépenses engagées pour la réception d'un roi de France ou pour l'équipement des milices. Et, contrairement à nos habitudes modernes de sécheresse administrative, ils faisaient d'ordinaire précéder le chiffre de la somme déboursée d'une mention explicative, parfois très brève, parfois aussi très détaillée.

(3) Pour ces chroniques, nous avons suivi les éditions annotées de la *Société de l'Histoire de France*, toutes les fois qu'elles existaient, et c'est le cas pour FROISSART (édit. Raynaud), pour la *Chronique du duc Louis II de Bourbon* (édit. Chazaud), pour la *Chronographia* (édit. Moranvillé), pour la *Chronique des quatre premiers Valois* (édit. Luce). Le *Parvus Thalamus* a été publié par la *Société Archéologique de Montpellier* en 1841. La *Chronique* en vers de CUVELIER fut éditée, en 1839, par Charrière, dans la collection des *Documents inédits de l'Histoire de France*. Pour Christine DE PISAN, le *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, voir collection Michaud et Poujoulat, II, 1836, et, pour les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, édit. Paris, VI, 1838.

(4) *Registres consulaires de Saint-Flour, en langue romane, avec résumé français (1376-1405)*, édités et annotés par Marcellin Boudet, Paris et Riom, 1900. — Les Registres de Montferrand n'ont jamais été publiés; mais un inventaire détaillé vient d'en être publié par M. TEILHARD DE CHARDIN dans l'*Inventaire des archives municipales de Clermont-Ferrand*.

On comprend facilement l'importance historique de ces mentions, dont aucun esprit de parti ni aucun souci du jugement de la postérité n'inspira la rédaction, dont l'auteur n'eut en vue que de rendre plus claire la reddition des comptes entre les mains des contrôleurs chargés de vérifier la gestion financière des consuls à l'expiration de leur mandat. De nombreuses villes du midi, Saint-Flour, Montferrand, Millau, Albi, pour n'en citer que quelques-unes — sont riches en documents de cette nature.

*
**

Comment Bertrand du Guesclin fut-il donc amené dans le centre de la France ?

Charles V, enhardi par ses succès contre les Anglais et voulant profiter des troubles de Bretagne, avait rendu, vous le savez, cette célèbre ordonnance qui confisquait le duché au profit de la couronne de France. Nulle mesure ne pouvait être plus imprudente et plus contraire au but qu'il prétendait atteindre.

Le sentiment national de la Bretagne s'éveilla encore une fois. Les seigneurs bretons, qui avaient chassé Jean de Montfort par hostilité à l'égard du parti anglais, auquel on le trouvait trop inféodé, le rappelèrent aussitôt par haine du parti français. Eternelle histoire de cette malheureuse presqu'île, convoitée par ses deux puissants voisins et réduite à donner des gages tantôt à l'un, tantôt à l'autre, pour essayer de n'appartenir complètement ni à l'un ni à l'autre.

Charles V, d'ordinaire si fin politique, avait voulu cueillir trop tôt un fruit qui n'était pas mûr. Beaucoup de Bretons avaient fermement soutenu la cause française lorsqu'elle était représentée par Charles de Blois, dont les titres au duché pouvaient à la rigueur se discuter et qui, somme toute, ne voulait être que duc de Bretagne, c'est-à-dire le

premier des Bretons. Ceux-là mêmes vinrent en foule mettre leur épée au service de Jean de Montfort, dès que le roi Charles émit la prétention de faire de leur pays une province de France.

Du Guesclin était trop fidèle au roi et trop ennemi des Anglais, pour aller jusque-là; mais il n'en fut pas moins vexé cruellement dans son patriotisme breton. La franchise qui faisait le fond de son caractère dut laisser transpirer son mécontentement dans quelque boutade, car ses ennemis personnels, et particulièrement Jean Le Mercier, sieur de La Rivière, qui voulait faire nommer connétable Olivier de Clisson, parent, au commencement de 1380, le représenter au roi comme étant « de la bande du duc ⁽⁵⁾ ».

Charles V en montra sans doute quelque humeur et du Guesclin, retiré dans ses terres de Bretagne, en eut, s'il faut croire le récit très vraisemblable de Cabaret d'Orville, « moult grand deuil, car il estoit chevalier de grand cœur. » Et dit : « Puisque le roy me tient pour suspect, que j'ay » loyaument servy, je ne demureray jamais en son » royaume, ains m'en vois en Espagne où j'ay ma vie très » honorable, car je y suis duc, et luy renvoye son espée ».

A cette nouvelle, l'émoi fut grand à la cour, où Bertrand comptait tant d'amis et d'admirateurs. Le roi comprit la perte qu'il allait faire et voulut réparer le mal. Il députa auprès du connétable les ducs d'Anjou et de Bourbon, qui vinrent le trouver à Pontorson et le supplièrent de reprendre l'épée de commandement. Du Guesclin les reçut avec une affectueuse déférence; mais, caractère entier et de susceptibilité chatouilleuse comme ceux de sa race, il refusa de revenir sur sa décision, en protestant, d'ailleurs, de son dévouement au roi en toute autre matière ⁽⁶⁾.

Si Bertrand ne se laissa point fléchir dans cette entrevue, toujours est-il qu'il garda ou reprit peu de temps après

(5) *Chron. du duc Louis de Bourbon*, p. 112.

(6) Voir, pour toute cette affaire, la chronique ci-dessus, p. 114.

l'épée de connétable et que ce n'est pas en disgracié, gagnant le lieu de sa retraite, qu'il passa par le centre de la France, mais bien en représentant du roi, chargé d'une mission spéciale, et à la tête d'une ost royale.

Les nombreux documents de cette époque qui lui donnent le titre de connétable, son testament où lui-même, cinq jours avant sa mort, s'intitule « conestabulus », l'unanimité sur ce point des chroniqueurs qui relatent les détails de ses derniers moments et la remise de l'épée royale entre les mains du maréchal de Sancerre, la nomination de son successeur, Olivier de Clisson, postérieurement à son décès, ne permettent pas de douter un instant de sa rentrée dans la faveur du roi (7).

Mais, au lieu de lui faire diriger la principale armée française, alors occupée en Bretagne, on chercha à son activité un objet plus en harmonie avec son patriotisme breton. Voilà ce qui explique comment le grand connétable de France s'en va dépenser son activité dans d'obscures opérations militaires, loin du champ de bataille principal, et mourir au siège d'une petite forteresse sans renom.

*
**

Les gens du Languedoc, dont le gouverneur, le duc d'Anjou, avait été rappelé, venaient, en même temps que plusieurs villes du centre, parmi lesquelles Clermont, Riom, Le Puy, Saint-Flour, Aurillac, de députer au roi, peu de temps après Pâques de l'an 1380, pour le supplier de leur

(7) Cf. Dom MORICE, *Histoire de Bretagne, Preuves*, t. II, col. 248-250, où l'on trouve des pièces de cette époque portant la mention : « Sous le gouvernement de Mgr le connestable de France », et col. 286-288, où sont publiés son testament, fait le 9 juillet 1380, devant Châteauneuf-Randon, et son codicille, daté du lendemain et signé, pour « M. le connestable », par Hervé de Mauny, Alain de Burléon, de Cadillac et Le Maczon. — « Avant que le roy (Charles VI) fust à Rheims pour son sacre (1380) fut ouverte la matière de faire un connestable. Car depuis la mort de messire Bertrand du Guesclin n'en avoit point été esleu ou faict un » (*Hist. de Charles VI*, par Jean Juvénal des Ursins, édit. Buchon, p. 325).

envoyer un secours efficace contre les bandes anglaises ou vendues à l'Angleterre qui cachaient simplement leur goût du pillage sous l'étiquette anglaise.

Ils proposaient de s'imposer, pour couvrir les frais de l'expédition, à trois francs d'or par feu, outre l'imposition de douze deniers par livre sur toutes les denrées et les marchandises vendues, excepté le sel, sur lequel on lèverait une double gabelle ⁽⁸⁾.

C'était là un sacrifice considérable, justifié par une situation exceptionnellement grave. Pour que des populations vinsent offrir spontanément des subsides devant peser si lourdement sur elles, il fallait qu'elles fussent poussées à bout.

A notre époque de sécurité intérieure, de vie libre et ouverte, on ne se fait guère idée de la vie de craintes et d'angoisses perpétuelles qui fut, pour les provinces disputées entre les deux partis, celle de la fin du XIV^e siècle.

Dans les villes, les bourgeois retirés au fond de rues étroites et sombres, craignaient de s'aventurer, après le coucher du soleil, hors des murs, dont les portes se fermaient au couvre-feu. Ils redoutaient toujours d'entendre retentir dans le silence de la nuit la terrible sonnerie des trompettes ennemies, dressées par surprise et escalade au sommet des remparts.

En rase campagne, le sort était encore plus incertain. Par les nuits noires, les bandes se ruaient à l'assaut des châteaux mal gardés; et c'était, dans l'ombre, l'orgie succédant au carnage. Aux ponts, aux gués des ruisseaux, on attendait les voyageurs, les marchands chargés de riches denrées.

Les gens du « plat pays » ne voyaient généralement pas apparaître une troupe française avec plus de joie qu'une bande anglaise. C'était, des deux côtés, mêmes rançonnements, mêmes « pillements », ici, sous prétexte de levées de subsides, de contributions de guerre ou de représailles,

(8) Cf. *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, IX, 879.

là, sous le titre fallacieux de réquisitions, de corvées militaires, d'escortes à fournir pour des convois, en échange d'une sauvegarde souvent illusoire. Le peuple demandait la paix, certain d'être toujours, quel que fût le parti triomphant, « la victime des querelles des grands ».

Toutefois, dans la région du Plateau Central, il est incontestable que la grande masse des petites gens resta plutôt hostile à la cause anglaise. On a remarqué que les populations de cette vaste contrée ont toujours été rebelles aux « nouvelletés ». De même qu'elles furent, avec Vercingétorix, le dernier refuge de la nationalité gauloise, de même que, la civilisation romaine une fois adoptée, elles furent les dernières à céder à l'influence barbare, ainsi les vit-on réfractaires à l'invasion anglaise, qui, tout autour d'elles, en Guyenne et dans une grande partie de l'Aquitaine, se faisait supporter sans trop de peine, grâce à la séduction d'un esprit pratique, libéral et organisateur.

Les montagnes de la Haute et de la Basse-Auvergne furent, à partir de 1379 et pendant les années qui suivirent, l'objectif préféré des bandes anglo-limousines, anglo-gasconnes et, bien souvent aussi, anglo-bretonnes, que les efforts des meilleurs capitaines français ne purent jamais en déloger complètement et dont il fallut acheter plus tard, à prix d'or, le départ définitif. Maîtresses de quelques-uns de ces nids d'aigle, dont les ruines pittoresques couronnent encore en si grand nombre, de leurs tours éventrées et de leurs murs croûlants, les rochers qui commandent les riches vallées de cette région, elles s'en servaient pour rançonner en détail le pays d'alentour et diriger des expéditions d'ensemble dans les provinces limitrophes de Quercy, de Rouergue, de Gévaudan ou de Velay.

Leurs chefs ? C'était, pour ne citer que les principaux : Aimerigot Marchès, le célèbre aventurier limousin dont Froissart nous conte les prouesses avec humour, sinon avec exactitude, c'était toute la série gasconne des Bertucat

et Arnaud d'Albret, des Perrot de Fontaines, des Ramonet de Sor, des Pierre de Béarn; des Caupène, des Naulin Barbe, et le périgourdin Pierre de Galard, bâtard de la maison de Gontaut, et le breton Bernard de Garland⁽⁹⁾, lui aussi bâtard d'une maison noble du Finistère, lequel sut prendre de si subtile façon et presque sans coup férir le redoutable château d'Alleuze⁽¹⁰⁾, et notre autre compatriote

(9) Garland, *comm. de Lanmeur, arr. de Morlaix (Finistère)*.

(10) Dans les notes très sûres et très substantielles qu'il a jointes à sa publication des *Registres consulaires de Saint-Flour de 1376 à 1405*, M. BOUDET a relevé plusieurs erreurs du grand chroniqueur, qui écrivait loin de l'Auvergne et d'après des récits de seconde ou de troisième main. C'est ainsi que Froissart attribue à Aymerigot Marchès la prise du château d'Alleuze que tous les documents sanflorains les plus circonstanciés et les plus concordants montrent avoir été le fait du « meschant botu », notre compatriote, le terrible « bourt » ou bâtard de Garland. Les *Registres consulaires* lui donnent pendant près de dix ans le titre de « capitaine d'Aloise », et plusieurs mémoires du XV^e siècle, rédigés à l'encontre de l'évêque de Saint-Flour accusé de négligence dans la garde de ce château qui dépendait de lui, racontent comment il accomplit sa prouesse (BOUDET, *op. cit.*, p. 292 et suiv.). Je ne puis résister au plaisir de vous lire le joli récit de Froissart, puisqu'aussi bien il y est question d'un homme qui touche de si près le pays où nous sommes, d'un fils du Trécor. Je substitue seulement, comme il convient à la vérité historique, le nom de Garland à celui de Marchès. Le renom de ce dernier était si grand que Froissart ou celui dont il tenait le récit lui a attribué l'exploit de son camarade. On ne prête qu'aux riches... : « [Le bourt de Garland] chevauchoit une fois, lui douzième tant seulement, à l'aventure, et prit son chemin pour venir à Aloise de lez Saint-Flour, qui est un beau chasteau de l'évêché de Clermont. Bien scavoit que le chastel n'estoit point gardé, fors du portier tant seulement. Ainsi qu'ils chevauchent à la couverte devant Aloise, [Bernard] regarda et vit que le portier seoit sur une tronche de bois au dehors du chastel. Adonc dit un Breton qui scavoit trop bien jouer de l'arbalète : « Voulez-vous que je vous le rende tout mort du premier coup ? » — « Oïl, dit [Bernard], je t'en prie ». Cil arbalétrier entoise et trait un carreau et assenne le portier de droite visée en la tête et lui embarre tout dedans. Le portier qui estoit navré à mort, quant il se sentit féru, rentra en la porte et cuida refermer le guichet; mais il ne le put car il chut là tout mort. [Le bourt] et ses compagnons se hastèrent et entrèrent dedans; si trouvèrent le portier tout mort et sa femme de lez près lui tout effraée, à laquelle ils ne firent nul mal, mais ils lui demandèrent où le chastelain estoit. Elle respondit qu'il estoit à Clermont. Les compagnons assurèrent la femme de sa vie afin qu'elle leur baillât les clefs du chastel et de la maistresse tour. Elle le fit, car elle n'avoit point de défense; et puis là rendirent toutes ses choses, voire ce que porter on put. Si s'en vint à Saint-Flour à une lieue de là. Ceux de Saint-Flour furent tous esbahis quand ils sceurent que Aloise estoit Anglesche; ainsi ceux du pais d'environ ». Les archives sanfloraines nous permettent de dire que ce récit est exact dans l'ensemble. Le château n'était gardé que par un « varleton » et par un nommé Astais, « aagié de cent ans ou environ ». Le « capitaine » Jean Barthélemy, « moult simple homs qui oncques de tel fait ne s'estoit entremis mais avoit usé sa vie en recepte et autres faiz non touchans à la guerre », était parti pour Saint-Flour exposer à l'évêque le danger que courait la forteresse. Sa

Geoffroi Tête-Noire, « le plus cruel et hauster de tous les autres », qui devint par « une merveilleuse emprinse », dont le récit est une des pages savoureuses de Froissart, maître du château de Ventadour; tous gens déterminés et sans scrupules, repris de justice ou hors la loi pour la plupart. « Cadets de Gascogne » et bâtards de Bretagne formaient le fond et assuraient la valeur guerrière de ces bandes.

Je viens de citer deux des principaux Bretons à la solde de l'Angleterre. Bernard de Garlan terrorisa pendant bien des années la région sanfloraine, niché sur le plateau du Saillant, puis au sommet du piton d'Alleuze, cette « *spelunca latronum* », selon l'expression des *Registres* de Saint-Flour, d'où ce « méchant boîteux » écume tout le voisinage. Geoffroi Tête-Noire s'acquît une belle réputation de bandit de haut vol dans toute la Basse-Auvergne et même dans une partie de la Haute.

Le Breton s'est toujours fait remarquer dans l'histoire par son caractère indépendant, aventureux et batailleur. Je n'en citerai qu'une preuve tirée du vocabulaire français du Moyen âge; mais elle est d'importance. Un bretteur (de *bret* = breton) est un homme peu commode, toujours prêt à croiser le fer et un « breton » est un champion de duel judiciaire qui se loue, pour défendre, arme en main, la cause d'autrui. Le Breton personnifiait donc pour les Français l'individu qui ne rêve que plaies et bosses, au courage indomptable, même téméraire voire intempestif.

Dès lors, faut-il s'étonner de voir se répandre dans toute la France et y jeter la terreur les « compagnies bretonnes (11) » que la guerre de succession a dès le début

femme restait seule au château avec le jeune homme et le vieillard. Le « varieton » ne fut pas navré à mort, comme le dit Froissart, mais seulement blessé. Longtemps après il déposera comme témoin dans l'enquête à laquelle donna lieu le procès suscité par cette prise entre l'évêque et la commune de Saint-Flour.

(11) Sur les « bandes bretonnes » qui jetèrent la terreur dans beaucoup de provinces, voir certains documents où se reflète l'obsédant souci de s'en débarrasser, dans le Père DENIFLE, *La désolation des églises...*, t. II, p. 583, 593, et pièces justificatives, p. 788 et suiv.

aguerries et que la fin de cette guerre, à la suite de la bataille d'Auray, a rendues sans emploi dans leur pays d'origine ? Elles se sont mises à la solde des Français ou des Anglais selon les sympathies ou les appétits de leurs capitaines. Ceux-ci, le plus souvent cadets ou bâtards de race noble, cherchent dans la guerre une situation sociale que le droit féodal leur refuse dans les cadres réguliers de la société et une fortune qui les sorte de la médiocrité où les maintiendrait la dépendance familiale et qui soit proportionnée à leur ambition et à leurs convoitises.

Qu'on ne se représente pas, cependant, ces capitaines comme de simples soudards devenus de vulgaires voleurs de grand chemin pillant à tort et à travers, à la tête de troupes faméliques. Nominalelement dépendants du roi d'Angleterre, ils combinaient entre eux certaines opérations suivant un plan d'ensemble et selon un mot d'ordre venu de haut ; mais, pour le reste, ils étaient libres de leurs mouvements et ne relevaient que de leur épée. Quand l'un d'eux avait réussi à surprendre quelque forteresse, il s'y établissait solidement et y restait des mois, des années, poussant, de là, des raids désastreux pour le pays environnant.

Carlat, Alleuze, Chaliers, Roquenatou, Fortuniers, Castel d'Ozon, dans la Haute-Auvergne ; Charlus-Champagnac, La Roche-Sanadoire et La Roche-Donnezat, dans la Basse ; Valon, en Rouergue ; Ventadour, Chaluset, en Limousin ; Châteauneuf-Randon, Montferrant, Montjézieu, en Gévaudan ; voilà, parmi les plus connus, quelques-uns des châteaux où ils firent un établissement durable. Ils y vivaient en grands seigneurs, dans le luxe et la bonne chère. Outre le riche butin rapporté de leurs expéditions, ils tiraient d'immenses ressources des trêves ou « pâtis », conclus avec les villes dépendant du rayon d'action de leur château.

Pour éviter d'être prises et saccagées par eux, pour assurer dans leur banlieue la sécurité des transports et des

approvisionnement, ces villes achetaient la paix pour une période déterminée et le renouvellement de ces pâtis se faisait, bien entendu, à des conditions de plus en plus onéreuses. D'après Froissart, le capitaine d'Alleuze se serait fait un revenu annuel de plus de 20.000 florins d'or, rien que du chef de ses pâtis. « C'était le revenu d'un prince. Le Dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, et le comte d'Auvergne lui-même, du chef de son comté, en avaient la moitié et ils étaient couverts de dettes ⁽¹²⁾ ».

Il est, au sud du département du Cantal, un plateau basaltique dont les murailles perpendiculaires surplombent la gorge et les plateaux voisins, de tous côtés à pic, sauf un étroit passage au midi. Sur cette merveilleuse plate-forme, d'où l'on domine la moitié de la Haute-Auvergne et du Rouergue, s'élevait jadis le château de Carlat. Plusieurs fois pris par les Anglais, il resta en leur possession plus de quinze ans et devint leur quartier général, leur magasin, leur point de ralliement et de refuge. Ils n'en purent être chassés de force. On a peine à imaginer ce que Carlat a coûté d'écus à tout le centre de la France, tant par son rachat que par ses pâtis, le nombre de villages et de faubourgs dont il a causé la ruine et à quel point il a obsédé tous les esprits. Il a pesé comme un lourd cauchemar sur plusieurs provinces ⁽¹³⁾.

C'était pour mettre un terme aux souffrances et à la misère dont nous avons essayé de donner une idée, c'était surtout pour en finir avec Carlat que les villes d'Auvergne avaient sollicité l'envoi d'une armée royale.

Saint-Flour avait même député spécialement auprès du connétable. Cette place forte de premier ordre, sans cesse assiégée, jamais prise, montra vraiment, durant toute la guerre anglaise, un admirable patriotisme français ⁽¹⁴⁾.

(12) BOUDET, *op. cit.*, p. 307.

(13) Cf. G. SAIGE et comte DE DIENNE, *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, Monaco, 1900.

(14) Cf. BOUDET, *Sièges, assauts et blocus de Saint-Flour pendant la guerre de Cent Ans* (*Revue d'Auvergne*, 1893).

Tout autour d'elle rôdait l'ennemi. Vers le commencement de l'année 1380, les compagnies anglo-gasconnes de Bertucat d'Albret et de Pierre de Galard prirent Montferrand, en Gévaudan; au mois d'avril, Galard, aidé du seigneur de Baylène, autre gascon, s'empara du château de Chaliers, aux portes de Saint-Flour. Peu après, Châteauneuf-Randon tomba aussi au pouvoir des Anglais⁽¹⁵⁾. Pierre de Galard mit Chopin de Badefol en garnison dans Chaliers avec plusieurs compagnies.

La situation devenait intenable. La Haute-Auvergne perdue, c'était pour l'Angleterre un vaste camp retranché et la route de France ouverte. Le roi se décide enfin à diriger une armée contre les bandes qu'il avait jusque-là trop dédaignées. Il la confie au connétable lui-même.

*
**

Quand on apprit que du Guesclin avait accepté la mission de chasser l'Anglais des provinces centrales, un long frisson d'espoir et d'enthousiasme courut de Clermont à Mende et du Puy à Aurillac, dans tout ce pays qui formait alors la frontière de France, depuis que la Guyenne appartenait à l'Angleterre. Tous se préparèrent à l'aider de leur mieux, et c'est merveille de voir, à travers les feuillets des registres consulaires, les marchands de Saint-Flour quitter les « obradors » où ils aulnaient du drap et vendaient des épices, pour venir en la maison consulaire traiter avec les envoyés de M^{gr} de Berry ou de M. le Connétable, des subsides à voter et des munitions à fabriquer en vue des prochaines opérations.

Le duc de Berry et d'Auvergne imposa un fouage de 4 francs et demi par feu sur toutes les villes fortes. Seule,

⁽¹⁵⁾ *Item, entorn lo comensamen del dich an, fo pres lo luoc de Montferrant, en Galvadan, per algunas companhas de moss. Bertugat de Lebret e de P. de Galart, tenen se per Anglezes. Item, en lo mes d'abril, lurs companhas prezeron lo luoc de Chaliers, prop de Sant-Flor, et I pauc a prop lo luoc de Castelnou de Randon* » (*Parvus Thalamus*, p. 400).

la ville de Montferrand protesta contre cette imposition extraordinaire. Lorsqu'il fallut la percevoir, les consuls répondirent au duc en personne qu'ils étaient trop pauvres pour rien payer comptant, mais qu'ils acceptaient de laisser prendre le trentième des fruits, c'est-à-dire des revenus. Jean de Berry se fâcha tout rouge et s'écria « qu'il ne laisserait pas piller son pays pour eux ». Il donna, de sa bouche, l'ordre de les arrêter sur-le-champ et les fit mettre en la grosse tour de Riom, où ils demeurèrent huit jours; après quoi, ils composèrent pour 460 livres ⁽¹⁶⁾.

Du Guesclin fit une première étape à Moulins, résidence du « bon duc » Louis de Bourbon, qui l'avait en très profonde amitié et près duquel il avait souvent combattu. Celui-ci le « festoya grandement et, à son partir, luy donna » un bel hanap d'or esmaillé de ses armes, luy priant qu'il » y vouldist boire tousjours pour l'amour de luy, et luy » donna aussi une belle ceinture d'or très riche de son ordre » d'Espérance, laquelle luy meist au col; dont le conné- » table le mercia, dit le chroniqueur Cabaret d'Orville, et » en fut moult joyeux. Ainsy prinrent congé l'un de l'autre. » Et luy bailla le duc de Bourbon dix gentilshommes de son » hostel pour le conduire quatre journées, lesquels furent » Jehan de Chastel-Morant, qui portoit l'enseigne du duc » de Bourbon, Germain Micaille, Perrin d'Uxel, messire » Oudin de Rouillac, Champrompin, le bastard de Glarins, » le borgne de Veaulse et aultres. Et estoient gens que le » connestable aymoit moult et qu'il cognoissoit. »

En cette compagnie, du Guesclin va rejoindre, le 10 juin au plus tard, à Clermont, le duc de Berry et d'Auvergne, avec lequel il arrête un plan de campagne, dont la partie réalisée avant sa mort nous permet de retracer avec vraisemblance les grandes lignes ⁽¹⁷⁾.

(16) Arch. mun. de Clermont-Ferrand, CC. 170.

(17) Tout le détail des événements, depuis cette époque jusqu'à la reddition de Chaliers, est tiré des mentions portées par les consuls de Saint-Flour sur leurs registres de comptes. (*op. cit.*, p. 77-310, *passim*).

L'objectif principal devait certainement être Carlat, étant donné l'importance primordiale de cette place; mais, pour entreprendre librement un siège aussi long et aussi pénible, il convenait de s'emparer immédiatement des postes secondaires occupés par l'ennemi, et d'où celui-ci aurait pu prêter secours aux compagnies carlataises en harcelant l'armée royale par derrière et sur les flancs. Chaliers, Châteauneuf-Randon, Montjézieu, Montferrant-de-Gévaudan, autant de sièges à faire pour nettoyer les abords de Carlat.

Chaliers se trouvait être le premier point de cette randonnée. Du Guesclin décida de l'attaquer sans retard, fidèle à son habitude de mener les choses rondement.

Chaliers est aujourd'hui un petit village, chef-lieu de la commune de ce nom, situé dans le canton de Ruines, limitrophe de celui de Saint-Flour. Le château, dont il ne reste plus que des vestiges au ras du sol, permettant d'en reconnaître l'emplacement, sinon le plan, était situé sur le bord d'un ravin très profond où coule le ruisseau de Chamezelles, qu'il surplombait à plus de 100 mètres de hauteur. Ce ravin débouche, tout près de là, dans les gorges abruptes et, en plus d'un point, inaccessibles de la Truyère, qui donnent à cette région un aspect étrangement sauvage. En face de Chaliers, sur l'autre lèvre du précipice, mais à une cinquantaine de mètres au-dessous, s'élevait le château de Corbières, également disparu, qui restait au pouvoir du Dauphin d'Auvergne. Deux cents mètres au plus, à vol d'oiseau, séparaient les deux forteresses ennemies, dont les garnisons pouvaient se provoquer et s'invectiver à haute voix par-dessus le torrent.

Pris en 1362 par les Anglais de Brioude⁽¹⁸⁾ et racheté en 1370, Chaliers venait, nous l'avons vu, d'être repris par eux en avril 1380. Dès le 21 mai, Saint-Flour est obligé d'acheter

(18) D'après le manuscrit Teilhard, conservé à la Bibliothèque de Clermont.

la tranquillité au capitaine Chopin de Badefol et ses habitants paient une taille spéciale « per causa de certan paty que fos faits am los Engles que tenian lo luoc de Chalier ».

Ce pâtis faillit n'être pas de longue durée. Un valet de la garnison de Chaliers avait été pris en rase campagne par une bande de Tuchins⁽¹⁹⁾. Bien que les sanflorains eussent à se défendre eux-mêmes contre ces irréguliers aux dents longues, voleurs de grand chemin sans foi ni loi, les Anglais ne les en rendirent pas moins responsables de cette capture et menacèrent de rompre le pâtis. Il fallut donc payer encore aux Tuchins la rançon du valet anglais.

Le 27 mai, le Dauphin d'Auvergne, établi sans nul doute dans son château de Corbières, livra aux Anglais un assaut infructueux.

Le 8 juin, un envoyé du capitaine français de Corbières vint prévenir les consuls de Saint-Flour que la garnison de Chaliers se disposait à attaquer le château d'Alleuze, voisin du sien et qui, placé dans une situation inexpugnable au milieu des gorges de la Truyère, devait plus tard, étant tombé aux mains du bâtard de Garlan, causer tant de mal et coûter tant d'or⁽²⁰⁾. Pour cette fois, l'entreprise n'eut pas lieu. Du Guesclin et l'armée royale approchaient, contraignant les Anglais à la défensive.

*
* *

Aussitôt son plan de campagne arrêté avec le duc de Berry, le connétable, dès le 10 juin, avait envoyé de Clermont aux consuls de Saint-Flour un message pour faire hâter les préparatifs du siège.

Les ordres du grand capitaine étaient si pressants et son activité s'imposait si impérieusement que l'écuyer, arrivé

(19) Sur l'histoire de l'insurrection des Tuchins et la nature du Tuchinat en Auvergne, la meilleure étude à consulter est celle de M. BOUDET : *La Jacquerie des Tuchins*

(20) *Reg. consul. de Saint-Flour, passim.*

la nuit, ventre à terre, laissa dans la ville son cheval fourbu et repartit avant le jour, bride abattue, sur une monture fraîche fournie par les consuls.

Du Guesclin demandait aux Sanflorains de lui procurer vivres et approvisionnements de toutes sortes, armes, munitions et soldats de milice communale. « Moss. lo connestable avia escript a los cossols que fosesso prest et aparelhat per anar aldit setghe, de gens, de artelharia, de panes, mantels, de canos et de polveras et altres artificicis ».

La Ville noire répondit largement à cet appel en mettant à la disposition du connétable deux balistes, cinq canons-pierriers avec des munitions en abondance, près de 5.000 livres de pain, 450 kilogs, de fromage, 100 kilogs de sel, 16 charges de vin et enfin 500 hommes de troupes. Effort inouï pour une simple communauté de 4.000 habitants environ, qui, joint à beaucoup d'autres, leur valut d'être, treize ans plus tard, qualifiés de « bons Français » par le roi Charles VI ⁽²¹⁾.

Des courriers furent sur-le-champ expédiés à Brioude et au Puy, avec mission d'y acheter les ingrédients chimiques qui manquaient sur place pour la composition des pots à feu dont la fabrication à Saint-Flour n'a laissé aucune trace avant cette époque et dont du Guesclin leur fournit vraisemblablement la recette. Les registres consulaires donnent la longue énumération de toutes les substances employées dans la fabrication de ce terrible feu grégeois dont la recette avec proportions exactes n'a pu être retrouvée depuis le Moyen âge ⁽²²⁾.

Un atelier est installé dans l'hôtel même du consulat et l'on travaille avec fièvre, du 11 au 20 juin, à la fabrication de la poudre à canon et du feu grégeois. Le duc de Berry, qui doit accompagner du Guesclin au siège, envoie à Saint-

(21) Lettres patentes du 21 mai 1393 (Arch. de Saint-Flour, boîte n° 7).

(22) Il est regrettable que notre sujet ne nous permette pas de nous étendre plus longuement sur ce point. Nous renvoyons le lecteur que la question intéresserait à la note de M. BOUDET, *op. cit.*, p. 138 et suiv.

Flour son propre « Maître des Engins ». On remet en bon état les balistes qui doivent lancer les pots à feu dans la place où la poudre qu'ils contiennent, enfermée au centre en une petite boîte, doit prendre feu grâce à une mèche allumée d'avance, les faire éclater, en enflammant le feu grégeois, et projeter de tous côtés leurs débris inexfinquibles. L'une de ces machines de guerre, sorte de fronde gigantesque, était si volumineuse qu'il fallut seize paires de bœufs pour la traîner.

Cependant, du Guesclin avait quitté Clermont et était allé s'agenouiller aux pieds de la célèbre Vierge noire du Puy.

De là, il adresse aux Sanflorains l'ordre d'avoir à renvoyer aux Anglais de Chaliers le traité de trêve conclu avec eux et qui, régulièrement, ne devait expirer que le 1^{er} juillet. Depuis quelques jours les Anglais, prévoyant ce qui allait arriver, s'efforçaient, au contraire, de faire croire à la continuation de la trêve, afin de pouvoir s'approvisionner. A cet effet, ils faisaient publier le pâtis à son de trompe. Mais, le 19 juin, les consuls chargent Arnaud de Murat, seigneur de Faverolles, de remettre le texte du traité au capitaine de Chaliers. C'était la déclaration de guerre.

Le lendemain l'armée royale passait à Saint-Flour. Du Guesclin ne s'y arrêta pas, non plus que le duc de Berry ni aucun seigneur ou officier de haut rang; mais plusieurs dignitaires et officiers secondaires, entre autres, le secrétaire du connétable, le maréchal de l'ost, Olivier Ferrant, le bailli du duc de Berry, figurent sur les registres de la ville comme y ayant été hébergés, ainsi que de nombreux gens d'armes. Ceux-ci se conduisirent en vrais soudards, à tel point qu'on dut, après leur départ, nettoyer la maison consulaire parce qu'ils « y avioient fait estable ».

Ce jour-là, 20 juin, le contingent de Saint-Flour, commandé par le consul Pierre Mercier et composé « de la plus grant part de la viala », avec les munitions et les vivres,

avait quitté la ville pour rejoindre du Guesclin sous les murs de Chaliers. Il apportait au connétable un pavillon offert par la ville et que du Guesclin devait emporter comme souvenir à Châteauneuf-Randon; au duc de Berry, deux pennons à ses armes; à l'un et à l'autre, des pots de vin, de vrais pots de vin, l'opinion n'attachant pas alors à ces petits présents le sens défavorable que nous leur attribuons aujourd'hui.

Le 21, le siège commençait. Du Guesclin avait avec lui toute l'ost, le duc de Berry, le maréchal de Sancerre, les gentilshommes bourbonnais, qui avaient consenti volontiers à le suivre au delà de quatre journées, le groupe de ses fidèles compagnons d'armes bretons, les Mauny, les Rolland, les du Coudray, les Burléon et autres, enfin les milices communales. Clermont, intéressé moins directement, vu la distance, avait fourni une baliste⁽²³⁾.

Pendant six jours, du 21 au 26, l'artillerie battit la place. On peut supposer avec vraisemblance que le quartier-général des opérations fut établi au château de Corbières; mais l'investissement et le bombardement durent être opérés par le plateau, du côté du village de Chaliers, Corbières se trouvant dans une situation topographique défavorable.

Le mardi 26, la brèche étant faite, l'assaut général fut donné et la place se rendit.

Le 27, les milices sanfloraines regagnèrent leur ville, n'étant pas obligées de suivre du Guesclin hors de la province. Sans compter les hommes tués ou blessés, le siège avait coûté 1.500 francs d'or à Saint-Flour. On voit pourtant s'il fut rapidement conduit, avec cette décision et cet élan foudroyant qui caractérisaient le connétable.

Dans la *Biographie* de Levot⁽²⁴⁾ on lit que du Guesclin ne savait pas diriger un siège en règle, qu'il ne savait que monter à l'assaut, y remonter encore, cogner et recogner,

(23) *Reg. consul. de Saint-Flour*, p. 90.

(24) *Biographie bretonne*, Paris, 1852, I, 642.

avec une ténacité bretonne voisine de l'entêtement, jusqu'à ce que la place fût prise. Les préparatifs considérables ordonnés en vue d'un siège, somme toute secondaire, comme celui de Chaliers, le soin de faire battre la place par une puissante artillerie pendant plusieurs jours avant de commander l'assaut, montrent bien que du Guesclin avait de l'art militaire une conception moins enfantine et moins sommaire et que, s'il croyait par-dessus tout à la vertu du courage individuel et à l'effet moral d'une attaque vigoureuse et brutale, il n'ignorait pas le secours qu'apporte l'artillerie pour préparer ou appuyer l'assaut.

La place prise, du Guesclin ne s'attarde pas dans Chaliers. Ayant rendu une paix momentanée à la région que labourent si profondément la Truyère et ses tumultueux affluents, il quitte l'Auvergne et gagne les plateaux désolés du Gévaudan.

Il n'a plus avec lui le duc de Berry. Ce prince, peu belliqueux de sa nature, n'avait que faire de suivre l'armée hors de son apanage.

Le vide causé par le départ des sanflorains est comblé par l'appoint considérable des milices du Puy. Lors de son pèlerinage dans cette ville, du Guesclin avait été sollicité par les consuls de les délivrer du voisinage cruel et ruineux de la garnison anglaise de Châteauneuf-Randon ⁽²⁵⁾.

Les mêmes préparatifs, les mêmes sacrifices qu'à Saint-Flour avaient été faits en vue de cette expédition. Il est peu probable que les milices du Puy aient suivi l'armée royale au siège de Chaliers, qui les intéressait médiocrement et se trouvait en dehors du Velay; mais elles durent gagner directement le Gévaudan. Toujours est-il qu'elles se trouvèrent avec vivres, engins, munitions de toutes sortes; au nombre des assiégeants de Châteauneuf-Randon ⁽²⁶⁾.

(25) D'après C. d'Orville, chronique déjà citée.

(26) B. du Claisquin..., pour lors connestable de France... vint au devant de Châteauneuf-Randon, en Jalvaudan, pocédé desdits Anglès, out, par leur force et répugnance, fut contraint ledit seigneur connestable y mectre siège.

Etaiènt encore avec du Guesclin les dix chevaliers bourbonnais. Au moment où, au Puy, ils allaient prendre congé de lui, il leur avait dit, en parlant de Châteauneuf-Randon : « Vous, mes compagnons, frères et amys de l'hostel de » mon bon duc, seigneur et messire le duc de Bourbon, » puisqu'il n'a guières jusques-là, je vous prie, faictes-moy » compaignie devant la place. Si verrez, que nous ferons; » car à Dieu le veut, *nous les arons, les gars !* Et si le soleil » y entre, nous y entrerons ! » Et ils avaient tous accepté l'invitation faite de si allègre et mâle façon.

Ici, j'éprouve, Mesdames et Messieurs, le besoin d'arrêter un instant mon récit et d'ouvrir une parenthèse qui me semble s'imposer.

Pendant la Grande Guerre le chef le plus aimé du troupièr français, sentant le besoin de raviver les courages qu'une trop longue attente dans l'immobilité angoissante des tranchées risquait d'énerver à l'excès, ramassa une expression qui courait, joyeuse et quelque peu goguenarde, sur les lèvres des soldats et la lançant, vibrante comme un coup de clairon, à la fin d'une proclamation, en fit la synthèse des énergies tendues de toute la nation. « *On les aura !* ». Une armée, un peuple, galvanisés à nouveau, adoptèrent la formule qui disait si bien et en si peu de mots la volonté tenace de vaincre ou de mourir. Ce fut une trouvaille, ou, du moins, on le crut.

Depuis, on s'est avisé que, dans une heure de danger analogue, Jeanne d'Arc, à Orléans, voulant jeter sa troupe à l'assaut des Anglais, s'était écriée : « En nom Dieu, il les

Lequel siège tenant, pour fortifier son armée, manda aux seigneurs consuls de la ville du Puy, qui pour lors estoient, qu'ils luy envoiassent secours et gens en armes, ce qu'ils en pourroient fournir. Lesquels seigneurs consuls, comme vrays sujets et loiaux serviteurs du Roy, d'un bon cueur, promptement et en toute diligence, envoièrent audit seigneur connestable beaucoup de vaillans gens, leurs citoyens, tant à cheval qu'à pied, artilliers, archiers, arbalestriers, et, en outre, force artillerie, traicts, canons, poudre, arcs, arbalestes, engins et tels autres municions belliqueuses, force pain, vin, victuailles, desquelles choses ledit connestable se tint très content » (*Liber de Podio*, d'Etienne Médicis ou Mège, publié par A. Chassaing, Le Puy, 1869).

faut combattre, même s'ils étaient pendus aux nues : *nous les aurons !* »

La formule vieillissait tout d'un coup de cinq siècles. Et voici que nous venons de la trouver, cinquante ans avant Jeanne d'Arc, dans la bouche de Bertrand du Guesclin : « A Dieu le veut, *nous les aurons*, les gars ! Et si le soleil y entre, nous y entrerons ! »

Si donc l'on voulait attribuer la paternité de ce cri de ralliement, c'est au grand connétable breton qu'il faudrait remonter, jusqu'à ce qu'un historien démontrât qu'un croisé de saint Louis ou un preux de Charlemagne l'a poussé avant lui. Le généralissime du vingtième siècle ne songeait certainement pas à la mâle harangue de Jeanne, non plus que celle-ci ne connaissait la phrase de Bertrand; mais, à toutes ses heures de grande crise nationale, la France a su trouver, au moment suprême, les sursauts d'énergie nécessaires et, pour les susciter et les exprimer, ses chefs, se rencontrant en une même pensée d'effort concentré et de farouche énergie patriotique, ont usé tout naturellement des mêmes mots, parce qu'il n'y en a pas d'autres plus propres à traduire, devant des âmes simples et dans des moments tragiques, ce sentiment essentiel de l'immortelle vitalité de la race.

Revenons devant Châteauneuf-Randon.

La forteresse était défendue par Pierre de Galard ⁽²⁷⁾.

Elle fut investie de toutes parts et le siège commença « en belle ordonnance ⁽²⁸⁾ », c'est-à-dire que, selon la tactique suivie à Chaliers, la place, qui était très forte et « bien séante », dut être battue d'abord par l'artillerie. Puis, du Guesclin « parla au capitaine et lui requist qu'il rendist » le chastel au roi. Il répond que non et que Berteran « estoit moult creinns et doubtés en tous lieux, là où il » venoit, mais s'il est ossi fors que fu le roi Artus et le roi

(27) *Reg. consul. de Saint-Flour*, p. 123, note.

(28) *Chronique de C. d'Orville*.

» Charlemaine, si n'aroit-il mie leur chastel. » « A Dieu le »
» veu et à saint Yve, dit Berteran, gars, vous mentirés !⁽²⁹⁾ »
Plusieurs assauts furent alors donnés, qui fournirent l'occasion de belles « emprinses » d'armes, mais n'amenèrent aucun résultat pratique.

Cependant le blocus était si rigoureux que bientôt les vivres commencèrent à manquer aux Anglais. Ils demandèrent donc un armistice et leur capitaine traita avec Bertrand du Guesclin que, s'il n'était pas secouru avant un jour déterminé, il rendrait la place. En garantie de cette promesse, il livra des otages. Son espoir était de recevoir des renforts de Bertucat d'Albret, qui était alors en Quercy ; mais celui-ci, prévenu trop tard, eut beau se mettre en marche aussitôt, il ne put arriver à temps⁽³⁰⁾.

Pendant la trêve, du Guesclin tomba gravement malade, atteint de dysenterie probablement, empoisonné dit la *Chronique de P. Cochon*⁽³¹⁾. Le 9 juillet, il fit son testament, complété le lendemain par un codicille, en faveur de son neveu, Bertrand du Guesclin⁽³²⁾ « pour ce qu'il porte nostre nom », dit-il lui-même.

Les récits des chroniqueurs varient beaucoup sur les circonstances qui accompagnèrent et suivirent immédiatement sa mort. Le plus véridique, celui qui paraît empreint de la plus grande sincérité et le mieux informé, est incontestablement le récit de la *Chronique anonyme de Bertrand du Guesclin*. Il fait bonne justice des légendes qui se sont créées autour de cette mort et de la reddition du château.

D'après ces légendes, que les historiens ont répétées en se copiant depuis le père Daniel et que les manuels ont imposées à tant de générations d'écoliers, le capitaine

(29) Mss. de Coistin, d'après l'*Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, I, 880

(30) *Reg. cons. de Millau*, 1380.

(31) Page 158.

(32) Fils de son frère Olivier. Ce testament est reproduit par dom MORICE, *Histoire de Bretagne*, II, p. 286.

anglais, fidèle à la parole donnée, bien qu'il connût la mort de du Guesclin, serait venu, au jour dit, déposer sur son cercueil les clefs de la forteresse. Ce récit, tout parfumé de chevalerie, est contraire à la nature humaine et à l'esprit pratique des Anglo-Saxons; il est surtout contraire à celui des deux chroniqueurs qui ont rapporté ces faits avec le plus de précision : le Chroniqueur anonyme et Cabaret d'Orville.

Au début de sa *Chronique du bon duc Louis II de Bourbon*, ce dernier explique qu'il tient ses renseignements du sire de Chastelmorant, l'un des chevaliers bourbonnais qui accompagnèrent le connétable à Châteauneuf-Randon. Il semble donc que, si ses interprétations politiques peuvent être discutées — et je l'ai fait à propos du prétendu départ de Bertrand pour l'Espagne et de son refus définitif de reprendre l'épée de connétable — du moins ses souvenirs devaient-ils être fort précis au sujet d'un siège et d'une mort auxquels Chastelmorant avait assisté en personne.

Quant à la *Chronique anonyme*, pour toute la période dont nous venons de nous occuper, la comparaison avec les documents d'archives ne montre pas une seule fois sa véracité en défaut.

Le 13 juillet, quand du Guesclin se vit perdu, il reçut dévotement les sacrements et fit venir près de son lit le maréchal Louis de Sancerre, qu'il aimait fort, son compagnon et fidèle ami Olivier de Mauny, tous les chevaliers de son armée, et leur dit : « Sire maréchal, et vous aultres » seigneurs qui cy estes, d'une chose vous vueil requerre, » dont ma vie finirois en grand repos, se faire se povoit. » Et vous diray quelle. Vous sçavez, seigneurs, que envers » moy ont prins Anglais journée de leur chastel rendre, si » du roy anglois ne sont secourus. Au jour d'huy est la » journée, dont en mon cuer je désire moult que, avant ma » mort, Anglais rendissent le chastel ».

A ces paroles, tous les assistants éclatèrent en sanglots,

et leur douleur était partagée par toute l'armée. Les lamentations qui s'élevaient du camp furent telles que les Anglais s'en aperçurent, mais sans en discerner la cause.

« Ainsy passa la journée ne du roy anglois n'eurent
» aucun secours ceulx du chastel. Et le lendemain matin,
» vint le mareschal Loys de Sancerre devant le chastel et
» le capitaine du chastel manda, lequel tantost vint à luy;
» et moult doucement luy dit le mareschal Loys de San-
» cerre : « Capitaine et amis et frère, de par M^{sr} le connes-
» table vous viens requérir les clefs du chastel rendre et
» vos hostaiges aquitter selon vos promesses. » Courtoi-
» sement respondit le capitaine : « Sire, vray est que à
» messire Bertrand avons convenances, lesquelles nous
» tiendrons quand nous le verrons, et non à aultre ». —
» « Amis, dit le mareschal Loys, se de par luy ne venisse
» je ne le vous disse point ». — « Certes, sire, je vous tiens
» à bien croyant message, et aux companions de la gar-
» nison me conseilleroy sur vos parolles, puis vous en
» feroiy response, après disner, s'il vous plaist ».

» A ce s'accorda le mareschal Loys de Sancerre, qui
» devers messire Bertrand ala et ce qu'il trouva en anglois
» luy raconta.

» Adonc approuchait messire Bertrand de sa fin, et bien
» le congneut. Pour ce, manda la chevalerie et devant luy
» fit venir l'espée royalle, laquelle luy fut apportée. Et en
» sa main la print; et puis dit, par-devant tous, ces parolles :
» « Seigneurs, entre qui j'ai eu les honneurs des mondaines
» vaillances, dont peu suis digne, payer me fault briè-
» vement le truaige de mort, qui nul n'espargne. Envers
» Dieu premièrement, vous prie que me vueillez recom-
» mander. Et vous, sire Loys de Sancerre, qui de France
» estes mareschal et qui plus grand honneur avez bien
» desservi, à vous recommandé-je ma femme et mon
» parenté. Au roy Charles de France, mon souverain sei-
» gneur, aussi me recommanderez et ceste espée sous qui

» est le gouvernement de France, de par moy luy rendez;
» car en main de plus loyal ne meilleur que vous ne la puis
» mettre en garde ».

» Et en ces parole fit le signe de la croix. Et ainsi trepassa
» de ce siècle messire Bertrand du Guesclin, qui, pour le
» renom de ses vaillances, fut mis au nombre et comme
» dixiesme preux. Et pour sa mort démenèrent grand dueil
» la chevalerie de France et d'Angleterre....

» Au trespassement messire Bertrand fut levé grand cry
» en l'ost des François, dont les Anglois du chastel refu-
» sèrent le chastel rendre.

» Adoncques fit le mareschal Loys admener les ostaiges
» sur les fossés pour les testés leur faire tranchier; mais
» appertement abaissèrent leur pont. Et au mareschal vint
» le capitaine les clefs offrir, lequel les refusa et luy dist :
» « Amis, à messire Bertrand aviez vos convenances et à
» luy les rendez. » — « Dieu ! sire, dit le capitaine, bien
» savez que mors est messire Bertrand, qui tant valloit; et
» comment seroit-ce que à luy ce chastel nous rendissions.
» Certes, sire mareschal, bien querez du tout nostre des-
» honneur, qui à ung chevalier mort nous voulez faire
» rendre et nostre chastel. » — « De ce n'estuet (ne convient
» pas) parler, dit le mareschal Loys; mais faictes-le tost;
» car, se plus avant en tenez parolles, allez en vostre chastel
» faire le service de vos ostaiges, car brief finera leur vie. »

» Bien apperceurent Anglois que aultrement ne pavoit
» estre. Adoncques yssirent tous du chastel, leur capitaine
» devant eulx; et au mareschal Loys vindrent, qui en
» l'hostel où repairoit le corps de messire Bertrand les
» mena, et les clefs leur fit rendre et mettre sur le serqueul
» de messire Bertrand, tout en plourant. Et saichent tous
» que là ne eut chevalier ne escuier François ne Anglois
» qui grant dueil ne démenassent.

» En ceste manière rendit l'âme messire Bertrand du
» Guesclin, qui tant valut. »

Je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de reproduire le récit vivant et sincère du Chroniqueur anonyme. On voit que, si le résultat est le même que dans la version généralement adoptée par les historiens modernes ⁽³³⁾, les mobiles de la reddition des clés sur un cercueil sont présentés d'une façon tout autre et plus humaine.

Du Guesclin mourut donc le 14 juillet au matin et non le 13, comme on l'a répété souvent après le chroniqueur de Saint-Denis et le rédacteur du *Petit Thalamus*.

*
**

La garnison eut la vie sauve et la permission d'aller où bon lui semblait. Le maréchal de Sancerre laissa des hommes dans la place et l'armée royale alla mettre le siège devant Montferrant-de-Gévaudan ⁽³⁴⁾, mais, toute désorganisée et démoralisée par la mort du connétable, elle ne tarda pas à se débander.

Les grands seigneurs et les principaux officiers, ainsi que les compagnons personnels de Bertrand du Guesclin, l'avaient, d'ailleurs, quittée pour accompagner la dépouille mortelle de leur chef ou ami.

Du Guesclin avait exprimé le désir de reposer dans sa chère Bretagne.

On embauma donc son corps, avec les ressources que pouvait offrir le camp, et le cortège se mit en route pour le Puy. Là, l'embaumement fut achevé selon les règles de

(33) D'après la *Chronographia* (II, 393) et la *Chronique des Quatre Valois* (p. 285), la garnison anglaise se serait rendue le lendemain de la mort du connétable, ignorant cet événement. — Dom VAISSÈTE écrivait dans son *Histoire générale du Languedoc* (édit. Privat, IX, 1880) : « Quelques historiens modernes ajoutent diverses circonstances de la reddition de cette place, qui nous paraissent incertaines, pour ne pas dire fabuleuses. Telle est, par exemple, celle qui regarde Olivier du Guesclin, entre les mains duquel on assure que Bertrand, son frère, expira, car Olivier était actuellement prisonnier en Angleterre ».

(34) Village et château, ce dernier ruiné, situés dans la commune de Banassac, arrondissement de Marvejols (Lozère). — « E d'aqui lo seti fo mudat a Montferrant » (*Parvus Thalamus*, p. 400).

l'art. Le cœur, les viscères et les intestins furent retirés et l'on mit à leur place divers aromates. Les organes internes, toute la « ventrada », pour parler comme le rédacteur du *Petit Thalamus*, furent déposés à l'église des Jacobins, aujourd'hui Saint-Laurent ⁽³⁵⁾.

Le 23 juillet, les consuls firent chanter, aux Dominicains, un service funèbre, pour lequel ils payèrent cinquante torches, quatre cierges de cire et un drap d'or bordé de noir, aux armes du connétable et à celles de la ville. L'oraison funèbre fut prononcée par P. Borron, maître en théologie ⁽³⁶⁾.

(35) Le chroniqueur MÉDICIS, dans son livre *De Podio*, et les historiens du Velay, Arnaud, Aymard, Mandet, sont d'accord avec lui sur ce fait. Le monument qui fut élevé à ces restes est décrit longuement par MANDET (*Annales de la Soc. d'agr., sc. et arts du Puy*, 1834, p. 19). Il avait été placé à gauche, dans le chœur, vis-à-vis du mausolée de l'évêque Bernard de Montaigu, dans une niche gothique. On y voyait la statue du connétable couché, armé de pied en cap, avec la dague, l'épée et l'écu armorié. La tête nue reposant sur un coussin et surmonté d'un dais finement sculpté, les pieds appuyés sur un chien couché. Le fond de la niche était entièrement décoré de peintures, avec une banderolle portant cette inscription : « *Ci gist tres noble homme et vaillant messtre Bertrand Claitn, conte de Longeville, jadis connestable de France, qui trespassa l'an MCCCLXXX. le XIII de juillet* ». L'église des Jacobins était en dehors des murailles près du pont d'Estroulhas, sur lequel la route d'Auvergne franchissait le ruisseau de la Borne. Le 4 août 1562, elle fut pillée et le tombeau de du Guesclin fortement endommagé par le chevalier de Blacons, lieutenant du célèbre huguenot, le baron des Adrets. Puis, il fut surtout victime de l'incurie et de l'oubli, car la Révolution le respecta. Mais, le 5 complémentaire an VIII, les cendres en furent retirées, pour recevoir, en grande pompe, les honneurs d'une fête publique. Enfermées dans un coffret, elles furent placées à la base d'une colonne élevée sur une place : « *Aux braves morts au champ d'honneur* ». Heureusement, en 1808, on les réintégra dans leur mausolée; mais celui-ci ne fut restauré qu'en 1831, sur l'initiative de M. Aynac, curé de Saint-Laurent. Il le fut avec soin, bien qu'avec une entente imparfaite des règles de l'architecture gothique. La sépulture fut à ce moment déplacée et transférée dans une chapelle du bas-côté gauche, dédiée à sainte Anne. Elle s'y trouve encore, au fond d'une niche et peu visible, pour qui ne pénètre pas dans la chapelle même. (Voir pour plus de détails : CHIRON DU BROSSAY, *Le tombeau de du Guesclin au Puy-en-Velay*, dans la *Revue de Bretagne*, 1894, p. 274 et suiv.)

M. Trévédy connut par son ami Chiron du Brossay les détails de la sépulture multiple de du Guesclin et il écrivit sur ce sujet un article intitulé *Les quatre sépultures de du Guesclin*, qui parut dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, année 1906, p. 56 et suiv.

(36) « E son cors fon portat als Frayres Menors del Puey, e qui fon sebelida sa ventrada, e son cors fon portat en Brethania o en Fransa. — Item, dilhus a XXIII de julh, los senhors cossols ne foron I bei cantar a Prezicadors am L entortas e IIII siris et I drap d'aur orlat de negre am sas armas e las armas de la vila, e fes lo sermon M. P. Borron, maystre en thologia. » (*Parvus Thalamus*, p. 400.)

Mais le convoi était déjà parti depuis plusieurs jours pour rendre à la terre de Bretagne, à travers les provinces de France, le corps du grand libérateur qu'elle leur avait fourni. Prêt généreux dont elle se voyait alors si mal récompensée !

Cette marche funèbre prit les allures d'un triomphe posthume. Partout le corps fut accueilli, comme au Puy, avec les démonstrations d'un véritable deuil national.

On arriva à Montferrand le 18. Les consuls, avertis par une lettre du duc de Berry, organisèrent une procession à laquelle prirent part seigneurs et chevaliers de la ville.

Les biographes et les historiens antérieurs au XX^e siècle n'ont pas connu cette étape du voyage. Elle eut bien son importance, comme on va le voir.

On s'était sans doute aperçu que l'embaumement, fait précipitamment ou insuffisant contre les effets de la chaleur de juillet, ne parvenait pas à empêcher la décomposition. Toujours est-il que le corps de Bertrand du Guesclin, conduit au couvent des Frères mineurs, y fut bouilli dans l'eau « bulhitz en l'aygua », disent les consuls, dont les comptes nous révèlent ces détails⁽³⁷⁾. Les chairs, détachées des os par ce procédé sommaire qui répugne à notre délicatesse moderne, furent ensevelies dans le chœur de

(37) « Item, lodit jour (18 juillet) mons. de Berry nous trames unas lettras clausas en lasquals era contengut que... nous volguessam recebre et venir asson devant en las processios et y volguessam autrament nos faire nostre honour et deveyr per honor de luy. quar lodis mons. Bertrant ho avia ben valgut et melhs agra, si agues vescu. Feront dona al message que lo portet, per son bi, 4 s.

» Item, lodit jour foront compradas à Clarfont VIII torchas que pesavont XXIIII lb. de cera per donar al cors daldit mons. Bertant, loquals fo portas ches los frayres menors et lay fo bulhitz en l'aygua et fo ostada tota li charns dos os et fo sebulida dins lo cor de la gleyza et lay fo feita so remenbransa et nous fezemes ben nostre deveyr enver lodit cors, anayssi coma mons. de Berry nos avia escrit, et costet...

Item, lodit jorn fo donatz lo presens de la viala als senhours et chavalers que conduisient lodit cors; et costet x s. ». (Arch. mun. de Clermont-Ferrand, CC 170.)

l'église ⁽³⁸⁾. Puis, on fit un service solennel et l'on repartit avec ce cadavre réduit à l'état de squelette.

La voie fluviale était alors la plus rapide et la meilleure pour se rendre d'Auvergne en Bretagne. On descendit donc l'Allier, puis la Loire jusqu'à Angers.

A Moulins, le duc Louis de Bourbon fit rendre à son vieux compagnon d'armes les plus magnifiques honneurs en l'église Notre-Dame ⁽³⁹⁾.

Et il en fut ainsi durant tout ce long voyage. « En passant par toutes les cités de France, dit le Chroniqueur anonyme, auquel nous empruntons les détails de cet itinéraire, ysoient les bourgeois et gens d'église des cités à procession au-devant du corps, grant dueil faisans, et dedens les églises cathédrales faisoient le corps porter. Et en chascune cité eut son service fait. Puis le convoioient à torches, au départir, plus d'une lieue ».

Au Mans, Olivier de Mauny et les autres chevaliers qui formaient le cortège trouvèrent une lettre de Charles V, exprimant la volonté que le corps de Bertrand fût enterré à Saint-Denis, au pied du tombeau que le roi avait fait préparer pour lui-même. Au lieu de continuer vers la Bretagne, on prit donc la route opposée et l'on arriva bientôt à Chartres, où fut encore célébré un service solennel dans l'église Notre-Dame.

Le peuple de Paris manifesta une telle émotion de la mort du connétable que le roi ordonna d'éviter la capitale et de conduire le corps directement à Saint-Denis, où « il lui fit faire, selon Froissart, des obsèques aussi honorables que s'il eût été son propre fils ».

(38) Le couvent des Frères mineurs ou Cordeliers, fondé par Richard de Beaujeu, comte de Montferrand, et dont l'église fut consacrée le 9 juin 1229 par Thomas, évêque d'Ascalon, était situé au nord de Montferrand, sur la route de Riom. Il est aujourd'hui occupé par les Sœurs du Bon-Pasteur (Communication de M. l'abbé Crégut).

(39) *Chron. de Louis de Bourbon*, p. 119.

Le cœur enfermé dans un coffret avait été expédié à Dinan, pour y être placé dans l'église des Jacobins ⁽⁴⁰⁾.

Ainsi finit Bertrand du Guesclin. On voit combien sa dépouille mortelle fut divisée et dispersée. Le Puy eut ses intestins, Montferrand ses chairs, Saint-Denis son squelette et Dinan son cœur. Ne semble-t-il pas qu'il eût acquiescé volontiers à ce partage, en lequel on peut voir symbolisée l'œuvre de sa vie entière : comme son activité, son corps à la France, comme son amour intime, son cœur à la Bretagne.

ROGER GRAND.

(40) Le 9 juillet 1810, il fut transféré dans l'église Saint-Sauveur, où il est encore (J. OGÉE. *Dict. hist. et géogr. de la prov. de Bretagne*, I, 1840, p. 223).